En direct de L'UFR SANTÉ ACTION SOCIALE

UFR Santé et Action sociale cgt Retraitées

UNION FÉDÉRALE CGT DES RETRAITÉ·E·S DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE - www.sante.cgt.fr - ufr@sante.cgt.fr

N° 64 - Novembre 2025

ÉDITO

La santé relationnelle est aussi essentielle que la santé physique et mentale

Jean-Luc DOUGUET
UFR Santé Action sociale

En France, 700 000 personnes âgées de plus de 60 ans sont en situation de « *mort sociale* », ce sont les chiffres déclinés dans les rapports et documents de l'association laïque « *Les petits frères des pauvres* ». Plus de 1 million de personnes sont concernées à l'horizon 2030 !

La mort sociale, c'est l'isolement, l'exclusion extrême des personnes, bien qu'en vie physiquement, du cercle de la famille, du cercle amical, du voisinage, de l'associatif, des structures sociales…

Cette solitude est en lien direct avec la pauvreté, la dignité, le logement et elle est aggravée par l'exclusion numérique.

La solitude augmente le risque de mortalité. L'isolement social a des effets dévastateurs, il accroît le risque de maladie cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, de troubles dépressifs, d'anxiété, de démence et de décès prématurés. Les coûts directs de l'altération de la santé associés à la solitude sont estimés à plus de 6 millions d'euros.

En 2023, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé une nouvelle commission sur le lien social pour aborder la question de la solitude comme « *une menace urgente pour la santé* ». Dans un rapport publié en juin 2025, la Commission a révélé qu'une personne sur six dans le monde souffre de solitude, et que celle-ci est responsable de plus de 871 000 décès par an, soit environ 100 décès par heure…

Face à cette urgence sociale « *scandaleuse et évitable* », la loi « *grand âge* » annoncée depuis 2018 par Macron, a été reportée et oubliée… Elle n'a jamais vu le jour avec la politique d'austérité !!! La loi « *portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie* » promulguée le 8 avril 2024 comportait un premier volet sur « *la prévention de l'autonomie et lutte contre l'isolement* ». Cette lutte demande des moyens urgents comme pour toute la prise en charge de la perte d'autonomie avec un financement par la Sécurité sociale intégrale proposée par la CGT.

SOMMAIRE

- *Compte-rendu CE UFR des 5 et 6 novembre 2025* — *p. 2-3*
- *Hommage à Roger MALY* — *p. 3*
- *Solidarités et luttes intergénérationnelles* — *p. 4-5*
- *Tract 2 décembre 2025 : De l'argent il y en a !* — *p. 6*
- *Affiche-tract 2 décembre UFR PLFSS : mobilisons-nous le 2 décembre* — *p. 7*
- *Solidaires de la CGT Nord et de Jean-Paul DELESCAUT* — *p. 8*
- *Hommage à Madeleine RIFFAUD* — *p. 9-10*
- *Pétition citoyenne : Pour une juste fiscalité de l'électricité et du gaz* — *p. 11*
- *Baromètre économique de la CGT, édition 2025* — *p. 12*

COMPTE-RENDU CE DE L'UFR DES 5 ET 6 NOVEMBRE 2025

Présent·e·s :

Évelyne BAJARD, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Viviane DEBARGES, Josiane DELBOS, Jean-Luc DOUGUET, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Pascale LETOMBE, Denis LE ROHELLEC, Mickaelle RIGAUDON, Marie Claude ROUAUX, Philippe CRÉPEL, Mado LEMAIRE, Hélène MICHAULT, Jean Louis PERRIN, Christine POURRE, Edwige SALLÉ, Marceline SÉVÉRAC, Danièle VIGNAL

Excusé·e·s : Patrice BOERO, Michèle CARBONNIER-BEN AZOUZ, Bernadette CAZENAVE, Claire DELORE, Bernard FRIGOUT, Françoise GENG, William MAURY, Cathy CAU (coopérante UCR)

Actualités

Peu de changements politiques en France. Les débats sur le Projet de la loi de finances (PLF) sont terminés et ceux pour le Projet de la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) commencent.

La frontière entre la droite et l'extrême droite devient de plus en plus poreuse.

Belle action pour la paix le 25 octobre 2025 à Roissy pour empêcher une livraison d'armes.

Au niveau international, on peut noter deux bonnes nouvelles :

L'élection d'une femme en Irlande (Catherine Connolly) aux présidentielles et d'un maire démocrate à New York (Zohran Mamdani).

Gros problème aux urgences de Caen : il n'y a plus que 3 médecins seniors au lieu de 6 nécessaires. Les internes ont donc décidé de quitter les urgences. À ce jour il n'y a plus d'interne. La ministre va envoyer la réserve sanitaire !

Journées d'actions à venir

Le 6 novembre : action des retraité.es.

Le 2 décembre : action confédérale et intersyndicale.

Le 4 décembre : action de la fédération santé (décidée au CNF).

Un débat s'engage sur la question de deux journées consécutives dans la même semaine. Un CNF extraordinaire se tiendra le 12 novembre en visio pour discuter de cette question. Nous mandatons Bruno LECHAFTOIS et Christine POURRE qui insisteront sur l'importance de soutenir Jean-Paul à Douai le 2 décembre et de maintenir le processus de lutte engagé.

La CGT ne participe pas à la dernière conférence retraites, et on pense à la majorité que c'est une erreur.

Les groupes fédéraux retraite (FP et Santé Action sociale) se sont réunis pour préparer la campagne pour les élections CNRACL.

Préparation du congrès de notre UFR

Les 2 groupes de travail (bilan et analyse, document d'orientation) se sont réunis en commun pour définir une méthode de travail et un calendrier. Il est décidé de débuter les documents par la vie syndicale pour arriver aux revendications.

On insiste sur le fait de travailler avec les autres Unions fédérales et de faire reconnaître l'utilité de l'UFR.

La prochaine réunion commune se tiendra le 21 janvier 2026, en attendant chaque groupe travaillera de son côté.

Il n'y aura pas de modifications des statuts.

Une proposition de lieu est annoncée (Forges les eaux) en Normandie. La CE attend d'autres propositions pour se prononcer.

Nous attendons toujours une rencontre avec le Bureau fédéral afin de valider les dates de notre congrès (du 21 au 25 septembre 2026). Un mail est envoyé à la Secrétaire générale. Nous souhaitons annoncer notre congrès au CNF de décembre.

Calendrier UFR 2026

Il a été envoyé à la vie fédérale avec les changements souhaités et les salles sont réservées.

CE UFR décentralisée à Nantes le 8 et 9 décembre

Un mail de rappel est envoyé à la CE pour les inscriptions ainsi qu'un rappel de l'invitation aux structures locales.

Nous ne connaissons pas encore le lieu d'hébergement.

La première journée sera dédiée à la rencontre avec les camarades de la région et le lendemain sera consacré à la CE de l'UFR et à la sortie culturelle.

Fonctionnement de l'UFR en l'absence de Philippe CRÉPEL en début d'année 2026

Viviane DEBARGES ou Hélène MICHAULT remplaceront Philippe au Bureau fédéral.

Pascale LETOMBE et Sylvie BRUNOL se chargeront de la partie administrative.

Philippe consacrera 2 jours pour l'UFR et la campagne des élections Fonction publique, et 3 jours pour les municipales sur du temps personnel.

Préparation CNF des 16 et 17 décembre

L'ordre du jour prévu est le suivant : activité revendicative, secteur Orga et Qualité de Vie syndicale, dissolution du syndicat d'Armentières, présentations des critères pour les mises à disposition, règles financières actuelles, élections FP.

On insiste sur le fait d'obtenir un temps à la tribune pour annoncer notre congrès et parler des élections CNRACL.

La délégation UFR sera la suivante : Bruno LECHAFTOIS, Pascale LETOMBE, Michaëlle RIGODON ou Dominique GUISTI

Il faudra prévoir la tenue du stand (voir avec Sylvie BRUNOL).

Mandatements des 5 retraité·es de la Santé et de l'Action sociale pour le congrès confédéral à Tours du 1er au 5 juin 2026

L'UFR souhaite des camarades qui ont une activité syndicale retraitée.

Gérard BONNEAU et Dominique GUISTI intègrent le groupe de travail mandats et vote de la fédération.

Participation au comité général de l'UCR le 19 et 20 novembre 2025

La CE désigne Danielle Vignal pour représenter l'UFR.

La séance est ensuite levée pour aller à la manifestation parisienne

HOMMAGE À ROGER MALY

La disparition de Roger MALY laisse un grand vide parmi ses camarades, ses ami·es et tous celles et ceux qui ont partagé un moment de vie ou de lutte à ses côtés.

Roger était un homme dont l'engagement avait la force tranquille des convictions profondes. militant CGT depuis 1974, Communiste de longue date, il a consacré une grande partie de sa vie à défendre les travailleurs et travailleuses, les retraité·es et les valeurs qui lui tenaient à cœur.

Jusqu'à 2012, il a exercé avec sérieux, humanité et détermination la fonction de Secrétaire général de l'USD 59. Et en 2023 la boucle est bouclée avec sa fille, Charlotte qui est élue Secrétaire générale de l'USD 59.

Pour Roger, les mots n'étaient jamais vides. Fraternité n'était pas qu'une idée ou une formule : c'était une manière d'être, un fil conducteur. Il aimait la convivialité, les échanges sincères, les tables où l'on refait le monde, les moments où l'on tisse du lien.

Il savait rassembler, apaiser, encourager. Il savait surtout rester profondément humain.

Fidèle à ses principes, Roger ne s'est jamais contenté de regarder le monde passer.

En 2014, il s'était personnellement engagé pour la reconnaissance de l'État de Palestine, convaincu que la justice, la paix et la dignité des peuples n'étaient pas des combats lointains, mais des responsabilités universelles. Son internationalisme n'effaçait rien de ses racines locales : il reliait simplement l'humain à l'humain, où qu'il soit.

Aujourd'hui, nous perdons un militant précieux, un camarade fidèle, mais aussi un homme bon, simple et droit. Un homme dont la parole comptait, dont la présence réchauffait, et dont la bienveillance était une force.

Son absence nous attriste, mais son exemple nous accompagne encore.

Roger MALY restera pour nous un homme de cœur, de justice sociale et de fraternité. Un camarade, un ami.

Des camarades de l'USD 59

RÉAFFIRMONS L'IMPORTANCE DES SOLIDARITÉS ET DES LUTTES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Depuis quelques mois certains médias et « penseurs », pour certains à la tête de l'État et du patronat, mettent clairement en opposition deux générations, les salarié·es en activité d'aujourd'hui, les jeunes, et la génération de celles et ceux né·es après la guerre : **les boomeurs** !

Celles-ci et ceux-ci seraient responsables des difficultés rencontrées par les jeunes, « *ce seront les plus jeunes des Français qui devront payer la dette pendant toute leur vie et on a réussi à leur faire croire qu'il fallait encore l'augmenter, tout ça pour le confort des boomers, comme on dit, qui de ce point de vue-là, considèrent que, ma foi, tout va bien* » a eu l'indécence de dire Bayrou.

La CE UFR Santé Action sociale à la manifestation des retraité·es à de Paris le 6 novembre 2025

De tels propos visent à affirmer que les droits conquis, souvent de haute lutte, comme les retraites par répartition ou les protections sociales sont des « *avantages* », des privilèges indus plutôt que les fruits de décennies de luttes collectives menées par des jeunes comme par des seniors, et souvent côte à côte et que la jeunesse a aujourd'hui, tout intérêt à défendre et à étendre.

Les retraité·es, qualifié·es de boomers sont accusé·es aussi d'être les principaux responsables de la situation financière de la France, du déficit !

Elles et ils auraient abusé des conquis sociaux, asséché les comptes de la Sécurité sociale et creusé le déficit public. De plus elles et ils auraient l'insolence de détenir d'un patrimoine immobilier et d'une épargne qualifiée d'indécente !

Mais les retraité·es n'ont rien volé !

Ainsi à propos de cette révoltante dénonciation du « *confort des boomers* », rappelons que 55 % des 17 millions de retraité·es ont une pension inférieure au SMIC, que, après avoir travaillé toute leur vie, la retraite moyenne des femmes est de 1 160 euros nets mensuels et de 1 680 euros nets pour les hommes, que le nombre de retraité·es bénéficiaires du minimum vieillesse (ASPA) qui est de 1034,28 € et donc en dessous du seuil de pauvreté (de 1216 euros en 2025) a augmenté de 4,6 % en 2023 pour atteindre 723 000 personnes, que 60 % des retraité·es ne partent jamais en vacances, que beaucoup sont contraint·es de faire des arbitrages dans les dépenses de logement, santé, énergie, nourriture.

Cependant, la prétendue « *aisance des boomers* » justifierait qu'ils soient mis à contribution pour renflouer les caisses de l'État.

Ainsi, une grande partie de 44 milliards d'économie envisagés par les gouvernements Bayrou et consorts prévoyaient, d'organiser le gel et la désindexation de l'ensemble des pensions de base et complémentaires jusqu'en 2030, la suppression de l'abattement fiscal de 10 %, l'augmentation de la CSG, provoquant ainsi pour la grande majorité des retraité·es un appauvrissement, encore accentué par le doublement des franchises et forfaits médicaux, la remise en cause des ALD et ceci pour plusieurs années.

Tenir de tels propos et développer une telle politique visent à convaincre que les difficultés sociales d'aujourd'hui trouvent leur origine dans une génération plutôt que dans un système économique qui organise la précarité, la casse des Services publics et l'aggravation des inégalités.

Orchestrer ce clivage intergénérationnel, ce ressentiment d'une génération envers l'autre, ce ras-le-bol des jeunes qui s'estimeraient sacrifié·es... au profit des plus de 65 ans, qui, non content·es d'avoir profité d'un bon train de vie, bénéficieraient désormais d'une retraite extravagante est scandaleux, dangereux, porteur de division de la société plutôt que de rassemblement.

Dénonçons ces discours et cette politique qui n'ont qu'un objectif : diviser le monde du travail et détourner l'attention des véritables responsables.

Car aucune génération n'est responsable de la crise sociale actuelle : ce ne sont ni les jeunes, ni les salarié·es, ni les retraité·es... Ce sont les politiques libérales financières, la précarisation organisée, les licenciements injustifiés qui servent le capital, pas les salarié·es.

Opposer les générations, c'est affaiblir l'ensemble des travailleurs et travailleuses.

Opposer les générations a pour but de masquer les véritables profiteurs, ceux qui spéculent sur notre travail, détruisent nos services publics, cassent notre système social et appauvrissent la jeunesse comme les retraité·es.

Opposer les générations, c'est aussi ignorer que l'avenir se construira avec l'énergie de toutes et tous, et non en désignant des boucs émissaires.

- **Nous devons affirmer la force du collectif, de la solidarité et de l'égalité.**
- **Nous devons combattre le piège des caricatures intergénérationnelles.**
- **Nous devons renforcer l'unité entre jeunes, salarié·es et retraité·es, sur les lieux de travail comme dans la rue.**

Face à un patronat qui cherche à fragmenter les travailleuses et les travailleurs, face à un gouvernement qui culpabilise certaines catégories pour mieux attaquer les droits de tous et toutes, nous devons choisir la lutte commune.

Il n'y aura pas de progrès social sans solidarité intergénérationnelle.

C'est ensemble que jeunes, salarié·es, retraité·es nous gagnerons.

Marie-Claude ROUAUX,
CE UFR Santé action sociale CGT

DE L'ARGENT, IL Y EN A !

Le budget d'austérité du gouvernement, c'est encore les salarié·es, jeunes et retraité·es qui trinquent

Gel des salaires dans la fonction publique, blocage des pensions des retraites, hausse des franchises médicales, coupes dans les services publics…

Le **budget Lecornu** maintient le cap de l'austérité. Depuis que les prix augmentent, nos salaires stagnent. Dans le public, **le gel du point d'indice a fait perdre plus de 23 % de pouvoir d'achat en 20 ans. Dans le privé, les augmentations négociées** dans les branches et les entreprises (les "NAO") **ne compensent pas l'inflation**. Résultat : les travailleurs et travailleuses produisent toujours plus de richesses… mais n'arrivent **pas à vivre de leur travail.**

Alors que le Smic est trop faible, l'ensemble des salaires se tassent, et 50 % des salarié·es gagnent moins de 2190 euros Net par mois !

Ce n'est pas un problème d'argent, c'est un problème de partage

Notre travail crée les richesses : on veut notre part.
Seul notre travail crée la richesse, et il en crée de plus en plus ! Mais sa répartition entre les profits pour quelques-uns et les salaires pour tous les autres se fait clairement au détriment des salarié·es !

C'est le "coût du capital" qui explose !

Chaque année, **211 milliards d'euros d'aides publiques** sont versés aux entreprises **sans contrôle ni contrepartie**. Les **dividendes explosent** : +50 % en cinq ans, un record mondial. Les grandes fortunes continuent d'accumuler : les **500 familles les plus riches possèdent 40 % du revenu national** !

La CGT revendique justice sociale + justice fiscale !

le gouvernement s'obstine dans le choix de réduire les dépenses publiques et sociales, alors que c'est justement **par les salaires, l'emploi et les services publics** qu'on peut relancer l'économie et répondre aux besoins.

Nos revendications sont claires :

- **Augmentation des salaires**, dans le privé comme dans le public.
- **SMIC à 2 000 € brut**, et **indexation de tous les salaires sur l'inflation** pour ne pas perdre en niveau de vie
- **Égalité salariale entre les femmes et les hommes**,
- **Contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises** à des créations d'emploi et à des hausses de salaires.
- **Mise en place d'une taxe plancher** sur les ultra-riches : faire contribuer les 1800 foyers qui détiennent plus de 100 millions d'euros de patrimoine.

Alors, on s'organise !

Dans nos entreprises, nos administrations, nos établissements :

- discutons salaires, partageons nos revendications, préparons les NAO !
- multiplions les initiatives locales, actions, réunions d'infos

Ensemble, **imposons une autre répartition des richesses, au national en mettant la pression sur le vote du budget et dans nos entreprises et services en gagnant des augmentations de salaires**

LE MARDI 2 DÉCEMBRE en grève et manifestation, on se saisit de cette journée de mobilisation **pour l'augmentation des salaires et l'enterrement du budget d'austérité !**

ne pas jeter sur la voie publique

PLFSS 2026

NON à la carte bancaire
OUI à la carte vitale

RETRAITÉ·ES

MOBILISONS-NOUS LE 2 DÉCEMBRE

LE 2 DÉCEMBRE TOUS ET TOUTES SOLIDAIRES

DE LA CGT NORD ET DE JEAN-PAUL DELESCAUT, SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Paul DELESCAUT, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, aide-soignant au CH de Valenciennes, a été condamné scandaleusement, en avril 2024, à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour « *apologie du terrorisme* », et à 5 000 euros au titre de préjudice moral aux parties civiles du procès dont l'Organisation des juifs d'Europe. En revanche, il a été relaxé pour les accusations de "provocation publique à la haine ou à la violence". Suite à la distribution d'un tract de l'UD 59 CGT 59, trois jours après les attaques du Hamas 7 octobre 2023, une plainte avait été provoquée par le préfet du Nord Georges-François LECLERC. Ce préfet a été pourtant lui-même plusieurs fois condamné par le Tribunal Administratif de Nice pour ses mesures illégales contre les migrants à la frontière italienne. Ce préfet a été aussi le donneur d'ordre dans l'affaire des violences commises par la police sur notre camarade de Nice Geneviève LEGAY. Il était en conflit ouvert avec la CGT du Nord sur plusieurs mobilisations sociales et notamment celle des ouvrières de Vert Baudet !

Pour la première fois de son histoire, un représentant de la CGT a été poursuivi pour « *apologie du terrorisme* ». Cette condamnation s'est inscrite dans la vague d'interdictions de manifestations de soutien au peuple palestinien et de poursuites pour « *apologie du terrorisme* » à la suite une circulaire du ministère de la Justice incitant les parquets à poursuivre massivement les militant·es sur des projections politiques nauséabondes. En déniant à un responsable syndical le droit de s'exprimer sur la situation intolérable dans la bande de Gaza, en tordant les propos, en ignorant l'hommage à toutes les victimes civiles des attaques du 7 octobre et en extrapolant les intentions du tract, les juges ont porté un coup gravissime et dangereux contre toute contestation politique ou militante sur des situations de guerre ou de crime contre l'humanité, contre l'expression de nos libertés et contre la démocratie.

C'est un véritable procès politique !

L'union départementale CGT du Nord et Jean-Paul ont immédiatement interjeté appel de cette condamnation qui est fixée le 2 décembre prochain à la Cour d'appel de Douai.

Quand on condamne un·e militant·e de la CGT, c'est toute la CGT qu'on condamne.

Nous ne lâcherons pas notre combat pour les libertés syndicales.

SOYONS NOMBREUX LE 2 DÉCEMBRE À DOUAI DÈS 9 HEURES.

ET POUR CELLES ET CEUX QUI NE L'ONT PAS ENCORE FAIT :
SIGNEZ LA PÉTITION ! ICI...

HOMMAGE À MADELEINE RIFFAUD, RÉSISTANTE, POÉTESSE, JOURNALISTE ET CAMARADE CGT

La CGT, en présence de Sophie Binet et du SNJ-CGT (à laquelle elle était adhérente), a rendu hommage le 20 novembre 2024 à la Résistante, poétesse, journaliste et camarade Madeleine RIFFAUD, décédée le 6 novembre 2024 à l'âge de cent ans.

Elle abandonne des études de sage-femme à Port-Royal en 1944, elle adhère au PCF et rejoint les FTP pour s'engager dans la Résistance. Arrêtée, torturée et emprisonnée après avoir tué un soldat allemand, elle échappe à la déportation et à l'exécution sauvée par la Croix-Rouge. Elle participe activement aux combats pour la Libération de Paris.

Elle écrit des poèmes et elle devient journaliste dans un quotidien communiste, puis à la Vie Ouvrière, l'hebdomadaire de la CGT. Ensuite, elle rejoint la rédaction de l'Humanité. Pionnière du journalisme, elle couvre les grèves des mineurs en 1947 et 1948. Militante anticoloniale, elle s'engage pour les libertés des peuples, « *pour dire la vérité, pas pour elle, mais pour la dire* ». Elle couvre comme journaliste les guerres anticoloniales et particulièrement la guerre d'Algérie et du Vietnam. À son retour en France dans les années 70, elle va s'intéresser au quotidien des femmes exploitées et sous-payées comme les femmes de ménage et les soignantes.

Dessin de Dominique BERCAIL pour les BD réalisées avec le scénariste Jean-David MORVAN, pour restituer le parcours de Madeleine RIFFAUD, grande Résistante.

"LES LINGES DE LA NUIT "

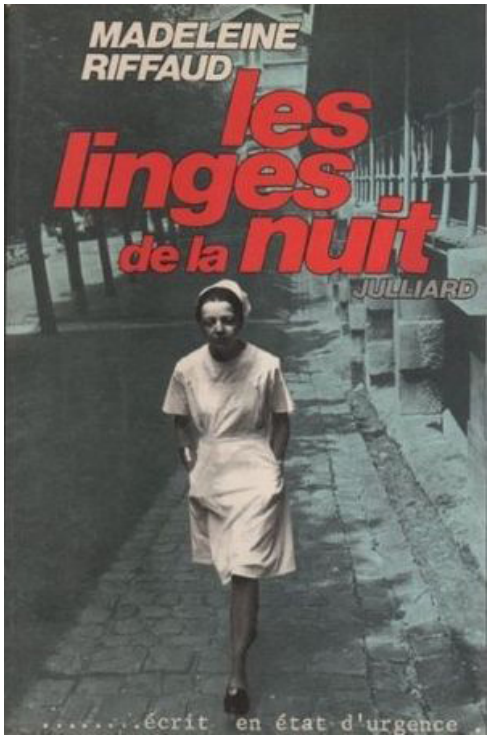

Madeleine RIFFAUD se fait embaucher comme agente hospitalière à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et elle tient un journal quotidien qu'elle publiera dans un livre édité "en état d'urgence" en 1974 : « *Les linges de la nuit* ». A la fin de la préface, elle écrit : « *Chaque soir, je tenais un journal, avec une idée en tête. Je ne voulais pas écrire une étude sur l'état de services de Santé en France mais, depuis la mort de ma mère, je me sentais une dette envers les infirmières, les aides-soignantes, envers « ces femmes de ménage en blanc », les agents hospitaliers hier encore nommées « filles de salle », surexploitées, sous payées, plus près peut-être des malades que quiconque. Silencieuses.*

Ce journal, si sommaire qu'il soit, est leur. Il appartient aux millions d'inconnus qui sont passés ou passeront une fois dans leur vie, en un transit plus ou moins long, par l'univers des Justine, de Siméon, d'Hélène.

Pour qu'ils n'aient pas peur. »

Dans les années 80, j'ai lu cet ouvrage « *écrit en état d'urgence* » qui décrivait parfaitement encore les conditions dans lesquelles je travaillais comme infirmière au CHU de Montpellier : manque de moyens et de personnel, bas salaire… Son témoignage est malheureusement est toujours brûlant d'actualité !

"MA LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DE L'APHP"

En 2022, Madelaine RIFFAUD est amenée à 98 ans pour des examens lors d'un COVID long aux urgences de l'hôpital parisien Lariboisière. Elle est abandonnée sur un brancard, sans manger pendant 24 heures. Elle écrit une lettre ouverte au directeur de l'AP-HP pour dénoncer son aventure qu'elle qualifie « d'histoire quotidienne dans un hôpital en France ». Elle conclue sa lettre :

Mon sort est celui de millions de Parisiens et de Français.

Ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais demandé de passe-droit de toute ma vie. Mon âge n'y change rien. Mais j'ai remarqué qu'il était presque une circonstance aggravante, et ce pour deux raisons :

1/ On pensait que j'étais trop vieille pour que ça vaille la peine de me soigner (réflexe pris lors de l'épidémie de covid ?).

2/ Dès que je parlais, on se disait que j'étais gâteuse et on pensait d'emblée que je racontais n'importe quoi... alors pas la peine de m'écouter.

Pourtant, j'ai une voix. Une voix qui ne s'en est jamais prise au personnel. Ça ne changera pas.

Évidemment, j'ai mal, mais je vais continuer à me bagarrer, comme d'habitude.

Moi, j'ai de la chance, j'ai des amis, et des confrères journalistes. Mais tous ces pauvres gens qui n'ont personne, que peuvent-ils faire ? Quand on entre dans le circuit infernal, quand on est aspirés dans le néant des urgences, on ne peut pas en sortir indemne. Parfois même, on n'en sort pas vivant... L'infirmier libéral qui vient à mon domicile m'a dit que c'était arrivé à un de ses patients, il y a trois semaines.

Si je peux être leur voix – comme Aubrac m'avait demandé d'être l'une de celle de la Résistance – alors je le serai.

J'ai encore un peu de force, c'est pour la donner !

Madeleine RIFFAUD,
Paris, le 19 septembre 2022

« Ne laissez pas les personnes âgées, héroïques ou pas, finir seules face à des escrocs »

A 99 ans, Madeleine RIFFAUD, lance le 22 novembre 2023, dans le média en ligne Commune, un cri d'alarme sur sa situation personnelle et alerte sur les escroqueries organisées par les entreprises de maintien à domicile sur les personnes vulnérables.

Elle écrit : « *Ainsi, suite au scandale des EHPAD, les autorités demandent de privilégier le maintien à domicile. C'était déjà mon choix, mais il faut aussi poser des garde-fous dans ce domaine, renforcer les contrôles, punir ceux qui abusent pour dissuader ceux qui seraient tentés de le faire.* »

Sylvie BRUNOL,
CE UFR Santé Action sociale

POUR ALLER PLUS LOIN, cliquer ci-dessous :

- **Notice dans le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social**
- **Madeleine RIFFAUD, La CGT rend hommage à la résistante, journaliste et camarade, 13 novembre 2025**
- **Le SNJ-CGT rend hommage à Madeleine RIFFAUD**
- **Lettre de Madeleine RIFFAUD au directeur de l'AP-HP**
- **« Ne laissez pas les personnes âgées, héroïques ou pas, finir seules face à des escrocs »**
- **BD Cahiers Madeleine résistante**
- **Hors-série de l'Humanité, novembre 2025**

POUR UNE JUSTE FISCALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, SIGNEZ LA PÉTITION CITOYENNE

La Fédération nationale des mines et de l'énergie (FNME-CGT) appelle à signer une pétition en soutien à la proposition de loi portée par le Sénateur Fabien GAY pour le groupe CRCE (Communiste, républicain, Citoyen, Écologiste) au Sénat, visant à baisser la TVA à 5,5 % sur l'abonnement, la consommation et les taxes.

Jusqu'au 1er août 2025, la France appliquait une TVA réduite à 5,5 % sur la part fixe de l'abonnement et une TVA à 20 % sur la consommation, pour les factures d'électricité et de gaz.

Sous prétexte d'uniformisation, la loi de finances pour 2025 a validé, au 1er août 2025, la suppression du taux réduit de TVA à 5,5 % sur l'abonnement des factures d'électricité et de gaz, portant la TVA à 20 % sur l'abonnement et la consommation.

En parallèle, en juillet dernier, le groupe CRCE (communiste, républicain, citoyen, écologiste) au Sénat a porté une proposition de loi coconstruite avec la FNME-CGT, visant à baisser la TVA à 5,5 % sur l'abonnement, la consommation et les taxes.

Une TVA à 5,5 % sur toute la facture c'est :

- *une première étape vers des factures au juste prix pour tous*
- *favoriser le pouvoir d'achat des usager·ères*
- *favoriser la lutte contre la précarité énergétique*
- *soutenir la transition énergétique et écologique*
- *un choix d'avenir*
- *favoriser un cycle économique vertueux et dynamique.*
- *porter la réindustrialisation et le tissu productif local*

SIGNEZ LA PETITION

https://petitions.senat.fr/initiatives/i-2003

AVEC 100 000 SIGNATAIRES SUR NOTRE PÉTITION, LE SÉNAT DEVRA EXAMINER LA PROPOSITION DE LOI !

Cliquer ici pour signer la pétition

CLIQUEZ CI-DESSOUS POUR VOIR :

- ***La proposition de loi***
- ***Le simulateur de la baisse des factures d'électricité et de gaz***

BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE DE LA CGT : ÉDITION 2025

Comprendre les chiffres pour mener la bataille des idées !

La confédération vient d'envoyer la 5ème édition des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de la CGT. Ce baromètre doit nous permettre de mener la bataille idéologique intergénérationnelle auprès des salarié·es et des retraité·es avec les chiffres à l'appui qui montrent le détournement massif des richesses produites par notre travail au profit des plus riches et des grands groupes financiers.

Dans les 5 chapitres de cette nouvelle édition les retraité·es et les salarié·es peuvent trouver de nombreux arguments pour rétablir la vérité et impulser la mobilisation sur la Sécurité sociale intégrale, les Services publics, le logement, l'environnement, l'égalité, la revalorisation des retraites, la Santé et l'Action sociale, la retraite à 60 ans… **Les financements de nos propositions existent**, il nous faut démonter la politique d'austérité et les communications intempestives sur la dette, les trous de la Sécu, de la CNRACL, des soi-disant retraité·es toutes et tous nanti·es…

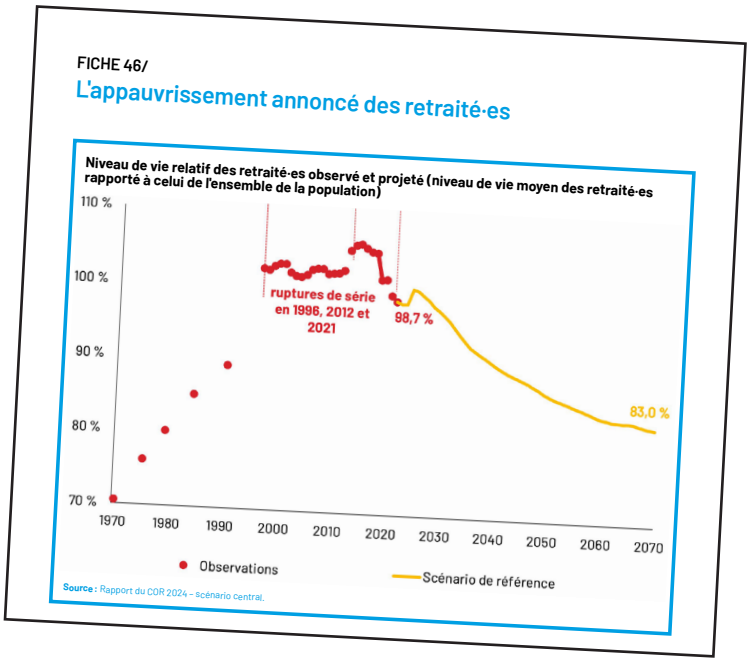

- **A consulter, utiliser et diffuser sans modération !!!**
- **Le guide est téléchargeable avec des liens pour aller plus loin si besoin.**
- **Chaque fiche est aussi téléchargeable individuellement. *Cliquer ici***
- **Si besoin, les organisations de la CGT peuvent commander le livret en impression.**